

# LES INFOS DE GRAND LIEU

L'actualité de votre communauté de communes

## Les brèves

N° 18 - FÉVRIER 2020

// P.2 DOSSIER : UNE POLITIQUE FORTE EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE // P.5 PROPRIÉTAIRES BAILLEURS : UNE SUBVENTION POUR FAVORISER LA RÉNOVATION ET LE LOGEMENT SOCIAL // P.6 OPTIMISEZ VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE GRÂCE AUX ATELIERS EMPLOI !

## L'édito

Chaque jour, les entreprises de Grand Lieu créent des richesses et des emplois. La Communauté de communes joue pleinement son rôle dans cette réussite en préparant l'avenir, en aménageant le territoire et en accompagnant ces entreprises au quotidien.

Le monde économique et le territoire ont une connexion singulière, puisque l'un ne peut se développer sans l'autre. En effet, les entreprises ont besoin de solutions d'implantation, de services et d'un ancrage territorial fort pour croître. À l'inverse, le territoire bénéficie directement du dynamisme et du rayonnement des acteurs économiques.

Sur Grand Lieu, nous avons depuis longtemps fait le choix d'associer les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire aux prises de décisions. Une écoute attentive est notamment accordée au monde économique par l'intermédiaire de la cellule Grand Lieu Développement.

Johann Boblin  
Président  
de la Communauté  
de Communes  
de Grand Lieu,  
Maire de  
La Chevrolière



Nous organisons aussi des petits déjeuners économiques pour favoriser les échanges et nous sommes en relation constante avec les clubs d'entreprises locaux.

Grâce à cette collaboration étroite, nous ciblons les actions de la Communauté de communes sur des besoins précis des entreprises que ce soit en matière de foncier, de recrutement ou encore de mobilité. Nous avons ainsi la capacité d'anticiper les projets de développement économique futurs de manière stratégique, cohérente et partagée.

Cette ouverture au monde de l'entreprise vise aussi à favoriser l'attractivité de Grand Lieu, car nos acteurs économiques sont, tout comme vous, nos meilleurs ambassadeurs.

## Contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE GRAND LIEU

Parc d'activités de Tournebride  
CS 30003  
44 118 LA CHEVROLIÈRE

Tél. : 02.51.70.91.11  
Télécopie : 02.51.70.91.10  
Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

Directeur de la publication : Johann BOBLIN, Président - Vice-présidente en charge de la communication : Karine PAVIZA - Rédaction et mise en page : Pauline BOURNICHE - ISSN : 2425-634X - Tirage : 17 000 exemplaires - Lettre d'information intercommunale n°18 - février 2020 - Crédits photos : CCGL, Nicolas LOUERAT, Valéry JONCHERAY, Adobe Stock, Agence Eluère - Impression : Imprimerie Offset 5 Edition à La Mothe Achard - 02 51 94 79 14.

**Grand Lieu**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> [WWW.CC-GRANDLIEU.FR](http://WWW.CC-GRANDLIEU.FR)



## *Voeux aux acteurs économiques et touristiques*

Le 21 janvier les élus communautaires ont présenté leurs vœux aux acteurs économiques et touristiques de Grand Lieu. Pendant ce temps convivial, une rétrospective a notamment mis en avant les chiffres clés ainsi que les nombreux projets réalisés au cours de l'année 2019. Les grandes orientations en matière de développement économique et de tourisme pour 2020 ont aussi été présentées.



## *Grand nettoyage au Grand 9*

Exceptionnellement, le Grand 9 a fermé ses portes deux semaines courant février. Cette fermeture a permis aux équipes du centre aquatique de réaliser différentes interventions de maintenance et de nettoyage. Pour garantir la qualité optimale de l'eau, les masses filtrantes ont été entièrement changées. Tous les bassins ont été vidangés et nettoyés en profondeur. Enfin le hall d'accueil a bénéficié d'un rafraîchissement des peintures et d'un nouvel agencement.

## *Entreprises : des échanges autour de l'offre de formation du futur lycée*

Saint Philbert de Grand Lieu accueillera un lycée général, technologique et professionnel à la rentrée scolaire 2025. La Communauté de communes a organisé deux temps forts avec les entreprises locales afin d'échanger sur l'offre de formation qui sera proposée dans ce lycée. Ces échanges avaient pour objectif de mieux comprendre les besoins en compétences des acteurs économiques de Grand Lieu pour proposer aux futurs lycéens du territoire des débouchés professionnels locaux.



## *Une matinée pour l'alternance*

Les collectivités du Pays de Retz organisent un forum dédié à l'alternance le samedi 4 avril de 9h à 12h30 au collège Julie-Victoire Daudié de Saint Philbert de Grand Lieu. De nombreuses entreprises du territoire proposeront des offres de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et rencontreront les jeunes candidats du CAP à BAC + 5. De multiples secteurs d'activité seront représentés : artisanat, industrie, tertiaire...



## *Ce qui a marqué le territoire*

### *Dans vos déchèteries*



#### **COLLECTE DES COUETTES ET OREILLERS À LA CHEVROLIÈRE**

La Communauté de communes expérimente la collecte des déchets dits "rembourrés" au sein de la déchèterie de La Chevrolière. Cette collecte concerne les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas. Ces déchets seront ensuite recyclés ou valorisés sous forme d'énergie par Éco-mobilier. Dans les prochains mois, la collectivité étudiera la possibilité d'étendre ce dispositif aux autres déchèteries de Grand Lieu.



#### **8,2 TONNES DE COQUILLAGES COLLECTÉES**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Communauté de communes a organisé une collecte dédiée aux coquillages dans ses 4 déchèteries. Celle-ci a permis de récolter 8,2 tonnes de coquillages. Grâce à ce dispositif, ce sont autant de déchets en moins dans les bacs gris des foyers de Grand Lieu, habituellement destinés à l'incinération. En effet, les coquillages collectés en déchèteries seront valorisés sous forme d'amendement agricole.



## DOSSIER

Le parc d'activités de la Forêt au Bignon

# Une politique forte en faveur de l'attractivité économique

Entreprises dynamiques, parcs d'activités bien équipés, présence de filières d'avenir et nombre d'emplois à la hausse... Grand Lieu ne manque pas d'atouts sur le plan économique. La Communauté de communes agit au quotidien pour créer les conditions de ce succès avec le développement soutenu de l'offre foncière économique, l'accompagnement proposé aux entrepreneurs et une démarche de valorisation du territoire.

### Une vraie dynamique de développement

Aujourd'hui, les 16 parcs d'activités de Grand Lieu sont la locomotive économique du territoire. Ils accueillent 408 entreprises et représentent 7 000 emplois sur les 11 000 que compte Grand Lieu.

La localisation stratégique du territoire est un atout indéniable, mais l'attractivité de Grand Lieu repose aussi sur une combinaison d'actions mises en place par la collectivité.

### "Source d'emploi et de dynamisme local, l'attractivité économique de Grand Lieu profite à tous les habitants"

Johann Boblin, Président de la Communauté de communes



Présence au Salon des Entrepreneurs de Nantes en novembre 2019

### Un investissement important

La performance économique du territoire est le reflet d'un investissement financier conséquent pour l'aménagement des parcs d'activités. Depuis 2016, 11,5 millions d'euros ont été dédiés à la création et l'extension de plusieurs parcs d'activités.

Pour planifier les futurs investissements, la Communauté de communes a récemment validé un programme d'actions foncières économiques. Il prévoit pour les 15 ans à venir, les prochaines extensions de parcs d'activités qui permettront d'accueillir de nouveaux acteurs économiques.

### Une offre foncière compétitive

À Grand Lieu, le modèle économique repose sur la présence d'une grande diversité d'activités : artisanat, industrie, nouvelles technologies, tertiaire... La Communauté de communes s'attache donc à proposer une offre foncière adaptée à toute typologie d'entreprises.

Actuellement, la collectivité commercialise des terrains sur le nouveau parc d'activités de la Bayonne à Montbert (30 ha cessibles) et sur l'extension du parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière (22.85 ha cessibles). Ces deux sites offrent de grands fonciers et des terrains divisibles à la demande.

Les parcs d'activités sont aménagés, viabilisés et commercialisés au prix le plus juste, sans plus-value. L'objectif est de proposer des aménagements de qualité tout en assurant un coût attractif.

Cette stratégie fonctionne puisque la commercialisation est rapide et les contacts nombreux. 8,5 ha de terrains ont été vendus ou réservés en 2019.



### Une plaquette à destination des entrepreneurs

Une plaquette promotionnelle est remise aux différents contacts et partenaires de la collectivité et distribuée sur les salons économiques. Elle présente l'offre foncière économique, l'accompagnement proposé par la collectivité et met en avant le cadre de vie de Grand Lieu.



Le réseau d'acteurs économiques d'Initiative Loire Atlantique Sud



L'extension du Parc d'Activités de Tournebride à La Chevrolière

**"Nous avons trouvé sur Grand Lieu un terrain adaptable à nos besoins, des aménagements de qualité mais surtout des interlocuteurs accessibles qui ont à cœur de bien accueillir les entreprises"**

Grégory Flipo, Gérant de l'entreprise TMC Innovation, qui s'implantera sur le parc d'activités de la Bayonne en 2021



#### Un accompagnement sur-mesure

Territoire à taille humaine, les élus et les équipes de la Communauté de communes proposent un accompagnement personnalisé, à chaque entrepreneur. Les échanges, basés sur le conseil et le dialogue, permettent d'ajuster la proposition de la collectivité aux besoins

#### LES CHIFFRES CLÉS



**8,5 ha**

de terrains vendus ou réservés en 2019



**+ 67**

entreprises installées sur les parcs d'activités depuis 2012



**+ 1 279**

emplois sur les parcs d'activités depuis 2012

de l'entreprise, que ce soit sur le terrain, le bâtiment, le recrutement ou les procédures administratives.

Pour favoriser le démarrage de nouvelles activités, la Communauté de communes dispose aussi d'une pépinière et de deux hôtels d'entreprises. Louer des bureaux ou ateliers à coût modéré est souvent la solution idéale pour les porteurs de projet ou les jeunes entreprises.

#### Valoriser le cadre de vie

Dans leurs démarches d'implantation, les entreprises recherchent un territoire adapté pour leur développement mais aussi un cadre de vie pour leurs collaborateurs. Ce bien-être en dehors du travail est désormais une attente qui est fortement liée aux services proposés sur le territoire. Sur ce point, Grand Lieu regorge d'atouts : vitalité des centres-bourgs, équipements publics de qualité, infrastructures d'enseignement, cadre naturel, vie sportive et culturelle... le tout à proximité immédiate de la métropole et non loin de l'océan !

#### Le coup de pouce d'Initiative Loire Atlantique Sud

Initiative Loire Atlantique Sud regroupe un réseau d'acteurs économiques du territoire dans l'objectif de soutenir les projets des entrepreneurs (création et reprise d'entreprises).

L'association propose un suivi dans la durée et permet de bénéficier du savoir-faire d'un chef d'entreprise ou d'un cadre grâce à un système de parrainage.

Le soutien peut aussi être financier par l'intermédiaire d'un prêt d'honneur qui vise à augmenter l'apport des entrepreneurs pour faciliter l'obtention d'un prêt bancaire.

Contact : Damien Fourmont - 02 28 25 09 28

#### Solutions & Co, partenaire du développement

L'Agence de développement économique régionale Solutions & Co accompagne et répond aux besoins des entreprises en les mettant en relation avec les acteurs les plus efficaces du territoire. Par ces actions (dispositifs d'aides régionales, solutions d'accompagnement...), elle facilite notamment l'implantation et le développement des entreprises.

Contact : Michel Bertrand - 06 87 71 11 71



## HABITAT

# Propriétaires bailleurs : une subvention pour favoriser la rénovation et le logement social

Cédric Gaborit a récemment réhabilité une maison en centre-bourg de Pont Saint Martin pour la transformer en deux logements locatifs, dont l'un en logement social. Pour la réalisation de ce projet, il a bénéficié d'une subvention de la Communauté de communes accordée dans le cadre son Programme Local de l'Habitat. Rencontre.



Mme Senand, locataire et M. Gaborit, propriétaire bailleur

avait la situation idéale. Je l'avais repérée et malgré le besoin de travaux, son cachet m'a plu. J'ai tout de suite vu le potentiel de créer deux logements en T3 en la divisant.

### Comment avez-vous concrétisé votre investissement ?

Sur le plan financier, je n'avais pas d'apport et les travaux à engager étaient importants. Le cabinet Citémétrie m'a accompagné dans les démarches pour optimiser mon projet.

Finalement, en remettant sur le marché un bien vacant et dégradé et en conventionnant l'un des deux logements en logement social, j'ai pu bénéficier d'une subvention de 10 000 € de la Communauté de Communes de Grand Lieu et d'une subvention de l'ANAH\*. Sans ces subventions, mon projet n'aurait pas été viable.

### Conventionner son logement en logement social, qu'est-ce que cela implique pour le propriétaire bailleur ?

C'est un engagement sur une durée de 9 ans. Pendant cette période le logement est loué à un loyer modéré, inférieur au prix du marché. Les subventions existent aussi pour compenser en partie la perte de revenus engendrée. Cela reste une opération intéressante.

### UNE ACTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

À travers son Programme Local de l'Habitat, la Communauté de communes se fixe des objectifs pour répondre aux besoins en logement, actuels et futurs, des habitants.

Une des actions du programme prévoit le versement de subventions aux projets immobiliers visant l'acquisition et l'amélioration de logements vacants et dégradés et leur remise sur le marché locatif social (jusqu'à 10 000 €).

Ces aides financières répondent à un double objectif. Elles permettent de limiter les constructions neuves et la consommation d'espace, en incitant les propriétaires bailleurs à réhabiliter des logements anciens et dégradés tout en développant le logement social.

> Plus d'informations sur [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr)

\* ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

## L'idée balade

### LE CIRCUIT DU BOURG À GENESTON

1h45 - 7,5 km - Départ du plan d'eau

Ce circuit donne l'occasion de découvrir le bourg de Geneston et ses rues aux noms champêtres.

Faites un détour par le parc du château, dont l'entrée est derrière l'église. Vous y apercevrez les vestiges de la porte

d'une ancienne abbaye. Au XII<sup>e</sup> siècle, un monastère sous l'invocation de Sainte Marie-Madeleine prend place à Geneston. Il sera quelques années plus tard érigé en abbaye. Cette dernière fut détruite lors des Guerres de Vendée et remplacée en 1855 par le château que l'on voit encore aujourd'hui.





ZOOM SUR

## Optimisez votre insertion professionnelle grâce aux ateliers emploi !

Candidature, entretien d'embauche, travail temporaire... Vous souhaitez en apprendre davantage sur le monde du travail et être accompagné dans vos démarches ? Les Points Relais Emploi de Grand Lieu organisent des ateliers thématiques, gratuits et ouverts à tous, à compter du mois de mars.

### Groupements d'employeurs : accéder à la formation et trouver un emploi ?

*Le jeudi 19 mars au Point Relais Emploi de Tournebride - en présence de 2 groupements d'employeurs.*

Découvrez les caractéristiques des groupements d'employeurs : fonctionnement, avantages, métiers concernés...

### Construire efficacement son CV

*Parcours de formation les jeudis 26 mars, 2 avril et le mardi 7 avril au Point Relais Emploi de Montbert et au Cybercentre.*

Savoir mettre en avant ses atouts et son parcours professionnel, identifier ses compétences, mettre en page son CV sur l'outil informatique.

### En savoir plus sur le travail temporaire

*Le jeudi 2 avril au Point Relais Emploi de Tournebride et le jeudi 30 avril au Point Relais Emploi de Montbert - en présence d'une agence d'intérim.*

Mieux comprendre l'intérêt et le fonctionnement du travail temporaire, les différents types de contrats.

### Se démarquer avec sa lettre de motivation

*Parcours de formation le mardi 28 avril, le mardi 5 mai et le mardi 12 mai au Point Relais Emploi de Tournebride et au Cybercentre.*

Mettre en valeur ses compétences, rédiger une lettre pertinente en fonction de l'offre, mettre en page sur l'outil informatique.

### Contraintes de santé, situation de handicap, maladies : comment en parler aux recruteurs ?

*Le jeudi 14 mai au Point Relais Emploi de Montbert - en présence de CAP Emploi.*

Connaître les droits et devoirs des employeurs et des candidats et se présenter.

### Les clés pour bien préparer son entretien d'embauche

*Parcours de formation les mardis 19 mai, 26 mai et 2 juin au Point Relais Emploi de Tournebride - en présence de recruteurs.*

Identifier ses atouts, analyser et présenter son parcours professionnel.

### Comment rechercher un emploi sur internet et postuler en ligne ?

*Le mardi 9 juin au Cybercentre.*

Créer des alertes et candidater en ligne.

#### Point Relais Emploi de Tournebride à La Chevrolière

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Sophie Prain - 02 51 78 47 83  
[pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr](mailto:pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr)

#### Point Relais Emploi de Montbert

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Magali Bretin - 02 40 26 11 62  
[pointrelaisemploi-montbert@cc-grandlieu.fr](mailto:pointrelaisemploi-montbert@cc-grandlieu.fr)

#### Cybercentre de Saint Philbert de Grand Lieu

Les lundis de 9h30 à 12h - priorité à l'emploi  
Virginie Parada - 02 40 78 06 79  
[cybercentre@stphilbert.fr](mailto:cybercentre@stphilbert.fr)

*Les ateliers sont gratuits et sur inscription auprès du Point Relais concerné.*

## En mars vous voterez aussi pour vos élus communautaires !

Les 15 et 22 mars prochains, se dérouleront les élections municipales. Lors de ce scrutin, vous désignerez vos représentants municipaux mais aussi les élus communautaires qui siègeront à la Communauté de Communes de Grand Lieu pour la prochaine mandature.

Depuis les élections de 2014, le même bulletin de vote comporte deux listes : la liste municipale et la liste communautaire. Cette

dernière est composée de plusieurs candidats issus de la liste municipale, leur nombre étant déterminé en fonction du nombre d'habitants de chaque commune.

Au total, 42 conseillers communautaires seront élus pour représenter les 9 communes de Grand Lieu. Ils éliront, lors du premier conseil communautaire, le Président de l'intercommunalité ainsi que ses Vice-Présidents.

